

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Commune de RETONFEY

AVIS

réséda, gestionnaire des réseaux publics d'électricité, porte à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage pour l'entretien des lignes électriques vont être entrepris sur le territoire de la Commune à dater du **5 décembre 2025**.

L'évacuation des résidus d'élagage restera à la charge des propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement, prendre contact avec réséda – Service Exploitation-Maintenance – n° CRISTAL 09.69.36.35.10.